



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

FERMETURE DES INSTALLATIONS COMMUNAUTAIRES, CULTURELLE ET SPORTIVES

Port-Cartier, 15 mars 2020 – La Ville de Port-Cartier suspend l'ensemble des activités communautaires, culturelles, de sport et de loisirs dans ses installations, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Suite à l'annonce du gouvernement du Québec de fermer les écoles et les garderies pendant deux semaines et à la recommandation de l'Union des municipalités du Québec à ses membres, la Ville de Port-Cartier suspend à partir de 18h aujourd'hui le 15 mars 2020, les activités communautaires, culturelles, de sport et de loisirs dans ses installations municipales ainsi que les installations extérieures de la Ville.

Cette directive touche donc :

- Le Centre récréatif et culturel (CREC)
- Le Café-Théâtre Graffiti
- Le Centre Cartier (incluant la salle de quilles)
- Les patinoires extérieures (Port-Cartier et Rivière-Pentecôte)
- La bibliothèque municipale Le Manuscrit
- La Société historique et patrimoniale de Port-Cartier
- Le Centre communautaire Daniel-Pagé de Rivière-Pentecôte
- Le Centre Sacré-Cœur
- La base de plein air Les Goélands

Cette directive est pour une durée indéterminée.

Les employés municipaux sont priés de se présenter au travail tel que prévu.

-30-

Source : Service des ressources humaines
& des communications
418 766-2349 ▪
communications@villeport-cartier.com

Information : Cabinet de la Mairie
418 766-6633
mairie@villeport-cartier.com